



## Procès-verbal n° 05 de la réunion du Conseil d'Administration du 8 Septembre 2014

**Présents** : Mmes **B. Bresmal, I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef** (*Président*), **M. Collard** (*Trésorier général*), **P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, J. Ringlet, B. Scherpereel, JP Vanhaelen, L. Lopez** (*Secrétaire général*).

*La réunion, qui débute à 18 heures, se tient à Jambes*

*Le conseil d'administration se réjouit de la présence de son vice-président et lui souhaite une sereine convalescence.*

*Avant d'entamer ses travaux, le conseil d'administration tient à féliciter toutes les équipes nationales qui ont participé aux différents championnats d'Europe :*

*Les Belgian Lions pour leur troisième qualification consécutive à une phase finale d'un championnat d'Europe seniors et leur brillante première place dans le groupe D ;*

*Les Belgian Cats pour leur campagne qui s'est clôturée par 2 victoires en déplacement, prometteuses d'un avenir certain ;*

*Les U20 girls pour leur maintien en division A, arraché de haute lutte ;*

*Les U18 girls pour leur <sup>5<sup>ième</sup></sup> place en division A synonyme de qualification pour le championnat du monde U19 à Moscou ;*

*Les U16 girls pour leur <sup>7<sup>ième</sup></sup> place en division A dans un championnat qui les a vues grandir ;*

*Les U20 boys pour leur seconde place et leur accession en division A ;*

*Les U18 boys pour leur persévérance dans l'effort malgré leur rétrogradation en division 2 ;*

*Les U16 boys pour leur <sup>5<sup>ième</sup></sup> place en division B après un formidable premier tour.*

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 août 2014**

**Le procès-verbal de la réunion du 23 août 2014 publié dans la newsletter spéciale du 08/09/2014 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'administration.**

### **2. Suivi des décisions du CDA**

#### **2.1. Suivi des décisions des dernières réunions du CDA**

Les membres du CDA ont pris connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général

### **3. Gestion et suivi des décisions des organes de l'AWBB**

#### **3.1. Principes**

Pour rappel, le conseil d'administration est l'instance souveraine, sa responsabilité est complète, ce qui veut dire que tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale, est du ressort du conseil d'administration. Dès lors, il appartient aux membres du conseil d'administration :

- de veiller à ce que les décisions des Comités provinciaux, mandatés par le conseil d'administration, soient en adéquation avec la politique générale de l'AWBB ;
- d'être vigilants à la justesse juridique des décisions des conseils judiciaires ;
- de relayer les considérations d'ordre général émises par les groupements des parlementaires.

Par ailleurs, le président rappelle la notion de confidentialité des membres du CDA dans le cadre de leur mandat et leur devoir de collégialité.

#### **3.2. Comités provinciaux**

Certaines « dérives » ont été constatées qui sont contraires à l'éthique de l'AWBB. Le président interviendra personnellement afin d'expliquer aux personnes concernées la manière de bien fonctionner à l'AWBB, notamment la conservation de la bonne entente entre les organes fédéraux. Il est important également de bien lire les PV qui sont publiés.

#### **3.3. Groupements des parlementaires**

Les parlementaires ont la liberté de contrôle. Il ne faut pas hésiter à répercuter au CDA les différentes décisions ou actions qui seraient prises par les membres de ces groupements. Le but poursuivi étant d'avancer dans les différents dossiers et tenir compte des interventions pour pouvoir résoudre les problèmes énoncés.

#### **3.4. Organes judiciaires**

Il convient d'éviter à tout prix les dérives en matière de décisions. Le conseil d'administration a dû évoquer à 6 reprises la saison dernière. La vigilance est donc de mise. Si un problème est constaté, il est important de le résoudre immédiatement.

### **4. Gestion de la comptabilité**

#### **4.1. Situation de la trésorerie au 07 septembre 2014**

Le trésorier général communique la situation aux membres du CDA.

### **5. Informatisation**

#### **5.1. Etat de la situation au niveau AWBB**

Le dossier suit son cours positivement malgré le léger retard dû en partie aux congés des différents intervenants. Il reste quelques « bugs » à solutionner, mais, dans l'ensemble, on peut estimer que le nouveau système fonctionne de manière satisfaisante. Le système devra être opérationnel à 100 % au 31/12/2014

#### **5.2. Etat de la situation au niveau FRBB**

Nous sommes dans l'attente d'échange d'informations entre REAL DOLMEN et INFOMAT pour la publication des résultats et classements. Le lien vers la VBL sera installé prochainement dans l'attente de l'implantation dans le système AWBB. Le responsable informatique prendra contact avec la VBL pour solutionner le problème de la publication des résultats et du championnat FRBB sur le site AWBB.

## **6. Exercice des compétences administratives du CDA**

### **6.1. Demande de dérogation de A&M La Louvière**

Concerne : Joueuse Lena FOGLIA 02/04/2002 id 1344729

Le club demande l'autorisation d'affilier la joueuse qui est sous le statut « passif » actuellement. Au point de vue « statuts », rien ne s'oppose à la réaffiliation de la joueuse au club de La Louvière.

Le secrétaire-général est chargé de la communication de la décision du CDA.

### **6.2. Demande de subsides AS Mazy**

Le club souhaite une intervention financière de l'AWBB dans l'organisation des festivités mazyciennes. Le CDA déplore que la demande soit parvenue au CDA après la manifestation. Le CDA délègue C. Porphyre qui prendra langue avec le club.

### **6.3. Parlementaires Hainaut - Internet**

Courrier reçu du président du groupement des parlementaires concernant l'utilisation d'internet. Il n'entre pas dans les compétences du CDA de trancher dans ce domaine. Voir à ce sujet l'article PA48.j.

Le secrétaire général prendra contact avec le président du groupement à ce sujet.

### **6.4. CP Namur : ratification de 2 membres**

Le CP Namur a coopté deux membres,  
WARZEE.(Malonne)

Messieurs Christophe MARTIN (Faulx-les-Tombes) & Joseph

Les membres du CDA ratifient la cooptation de ces deux membres au CP Namur qui devra être ratifiée lors de la prochaine assemblée.

### **6.5. Demande de dérogation RBC Tilff**

Concerne : Joueur Cyril TOSSAINT 27/10/2002 id 1331533 est pupille.

Le club demande qu'il puisse être affilié et jouer en benjamins.

Les membres du CDA refusent la demande qui est contraire aux statuts (PC90) et signalent qu'il peut être inscrit en minimales.

### **6.6. Demande de dérogation - Ressaix**

Concerne : Joueuses Elise STAQUET 24/05/2004 id 1361697 & Anastasia ROMANIUK 02/11/2004 id 1361625

Le club demande que ces joueuses, qui sont benjamines, puissent évoluer en « pupilles B »

Les membres du CDA, à la majorité, acceptent la requête.

### **6.7. Demande de dérogation - JS Péruwelz**

Concerne : Joueuse Emma DI GIROLAMO 24/09/2002 id. 1338368

Le club demande que cette joueuses, puisse évoluer en « pupilles » Les membres du CDA, à la majorité, acceptent la requête.

### **6.8. Demande de dérogation mixité - BC Auderghem**

Concerne : 4 joueuses pupilles filles qui désirent s'intégrer aux pupilles mixtes

Les membres du conseil d'administration acceptent la demande, compte tenu de l'avis formulé par les clubs lors de l'assemblée provinciale de Bruxelles-Brabant wallon.

## **7. Exercice des compétences judiciaires du CDA**

### **7.1. Nomination de JF Davreux au conseil d'appel**

Suite à la candidature déposée et à l'avis reçu de la commission constituée (PJ4), les membres du conseil d'administration décident de nommer Jean-François DAVREUX membre du Conseil d'appel de l'AWBB à partir du 01/09/2014.

## **8. Dossiers administratifs**

### **8.1. Adaptation des statuts aux dernières modifications décrétales**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des nouvelles reçues de l'ASIF. Ils décident de reprendre ces adaptations à la prochaine assemblée générale de novembre afin de s'adapter aux dispositions décrétales.

## **9. Assemblée générale du 29 novembre 2014 9.1.**

### **Rétroplanning**

Publication le 31 octobre 2014  
Ordre du jour définitif établi par le CDA le 13/10  
Projet d'ordre du jour pour le 29/09/2014.

### **9.2. Elaboration du budget 2015**

Les projets de budgets des départements sont à rentrer pour le 29/09/2014

## **10. Départements**

### **10.1. Départements entraîneurs**

#### **10.1.1. Journée des cadres du 11/11/2014**

Le président du département présente les détails de la journée. Sa proposition de mettre le coach à l'honneur est approuvée à l'unanimité avec enthousiasme

#### **10.1.2. Programmation 2015**

Le programme 2015 des formations et examens doit être avalisé pour être présenté à l'ADEPS. Aucune nouveauté n'est prévue par rapport à celui de 2014.

#### **10.1.3. Licences stagiaires Liège Atlas**

Le président du département explique que Liège Atlas a conclu une convention avec l'ADEPS lui octroyant la possibilité d'organiser des cours d'entraîneurs (niveau animateur et MSI) mais que l'AWBB n'est pas informée du résultat des examens passés à Liège Atlas. Liège Atlas devrait communiquer à l'AWBB la liste des membres qui suivent ces cours, ainsi que les résultats des examens pour permettre à l'AWBB de délivrer les licences stagiaires et les licences de coach.

Dans l'attente de la réception de la convention ADEPS/Liège Atlas, le conseil d'administration accepte d'octroyer les mêmes droits et les mêmes obligations aux personnes qui ont suivi les cours et réussi les examens à Liège Atlas.

## **10.2. Département championnat**

### **10.2.1. Procédure de gestion du calendrier**

La procédure est déterminée par les membres du conseil d'administration. La publication sur le site et dans la newsletter reste inchangée.

### **10.2.2. PC 59**

La présidente du département et le trésorier général demandent de vérifier l'exactitude des montants des taxes fixés dans le TTA. Contact sera pris avec la commission financière.

## **10.3. Département Haut Niveau**

### **10.3.1. Exclusion d'un stagiaire**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la demande de la direction technique et marquent leur accord sur la proposition d'exclusion d'un stagiaire suggérée par les membres de la direction technique. Un courrier a été adressé aux parents.

## **10.4. Département Promotion**

### **10.4.1. Dossier Partenamut**

La présidente du département fait part de l'avancée dans le dossier.

### **10.4.2. Journée découverte entreprises**

Après présentation du dossier par la présidente du département, le conseil d'administration décide de ne pas participer.

## **10.5. Département 3 & 3**

La présidente du département commente la journée de formation qui a eu lieu à Libramont. Très positif.

## **10.6. Département Coupes**

Le président du département demande de ne pas organiser de stages régionaux pendant le week-end de coupe (Toussaint) réservé à la Coupe. Demande sera transmise à la direction technique.

## **10.7. Département arbitrage**

### **10.7.1. Numérotation des maillots PC 91**

Le CDA avait décidé d'accepter le nouveau règlement FIBA à l'exception des 14/24 secondes en régionale et provinciale mais en ce compris la nouvelle réglementation des maillots. Il convient toutefois de constater que l'article PC 91 n'a pas été modifié, l'incertitude est de rigueur.

Compte tenu de la situation, du fait que certains clubs ont acquis des équipements avec la nouvelle numérotation autorisée et que cette dernière est acceptée au niveau national, le conseil d'administration décide de l'accepter sans délai.

Il n'y a donc pas de forfait ni d'amende pour tout club qui a déjà opté pour la nouvelle numérotation.

## **11. Nouvelles de la FRBB**

Le procès-verbal de la réunion du 25/8 n'est pas encore transmis. Le président fait la synthèse des points qui y ont été débattus.

Le conseil d'administration va contester la facture relative à sa présence à la finale de la BASE CUP. L'assemblée générale est programmée le 22.09.2014.

Remerciements à Paul De Coster pour les nombreuses années au service du Basketball belge.

Il est confirmé qu'il appartiendra à l'AWBB d'organiser la finale de la Coupe de Belgique dames.

## **12. Calendrier des activités**

- 13/9 – Braine-le-Comte à 15 heures : les membres du CDA
- Formation 3&3 : les dates ont changé : BBW à Ottignies le 14/9 au lieu du 21/9 Hainaut le 21/9 au lieu du 20/9
- 27/9 : journée des communes sportives : Présence de B. Bresmal
- RBC Visé : 50 ème anniversaire le 20/9 : présence de A.Geurten

## **13. Divers**

- JP Vanhaelen : Commentaires sur sa présence à la réunion des Parlementaires de Liège
- Dossier O. Wagneur : le dossier est réouvert et sera discuté avec le CP Liège lors d'une prochaine visite.

*La réunion se termine à 22 heures 40*

Pour le Conseil d'Administration,



**Jean-Pierre DELCHEF**  
**Président**



**Lucien LOPEZ**  
**Secrétaire général**